

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

ABONNEMENT. SAUMUR. 30 fr. Poste: 35 fr. On s'abonne: A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur le poste. Chez tous les libraires.

SAUMUR, 2 SEPTEMBRE

Électeurs, prenez garde à vous!

M. Ferry, sous l'aile protectrice du gouvernement Brisson, continue la série de ses représentations à huis-clos. Dimanche, le célèbre Tonkinois pérorait à Bourdeaux. L'auditoire avait été soigneusement trié sur le volet. Pourtant, un certain nombre d'auditeurs ont pu retenir leur indignation devant certaines audaces de l'orateur. Naturellement, on les a expulsés; ils n'avaient pas été invités pour protester. Les agences officieuses que subventionne le gouvernement ont transmis aux journaux de Paris et des départements un compte rendu qui relate de formidables applaudissements; elles ne racontent pas ce détail qu'une foule considérable attendait le commis-voyageur de l'opportunisme pour le voir, et que M. Ferry a été obligé de fuir par une porte de derrière et de se glisser en toute hâte dans une voiture fermée pour échapper aux sifflets de toute une foule. Quant à nos discours, le peu qu'on nous en donne achève de peindre l'homme des « opinions successives ». C'est une amplification du programme d'Epinal, avec quelques audaces en plus. Le Tonkin est la plus belle idée de l'opportunisme, et les bénéfices de cette affaire si bien conduite seront innombrables. Le déficit de budget est une quantité négligeable et n'empêchera pas des dégrèvements qui rempliront de joie l'âme des paysans qui auront voté pour l'opportunisme. Mais il faut que le gouvernement soit fort; il faut, lorsque M. Ferry et ses compères reviendront au pouvoir, que le pouvoir central soit solidement armé, soutenu par une majorité plus fidèle que la majorité défaillante du 30 mars.

En 1869, M. Ferry prêchait la décentralisation; aujourd'hui il prêche le contraire en disant: « Il faut bien l'avouer, nous avons dans ce temps-là un grain d'utopie. » « Sans changer d'idéal, conclut-il, — l'idéal c'est la République — nous avons changé d'appréciation sur les moyens à mettre au service de notre idéal. » En d'autres termes, M. Ferry vise à obtenir du suffrage universel une Chambre qui donne un blanc-seing à l'opportunisme. Voilà son idéal et celui de ses associés. Au fond de tout ce bavardage il n'y a que cette idée qui surnage obstinément. L'opportunisme, niant les fautes qu'il a commises, réclame audacieusement la dictature. Et le cabinet Brisson se met à la remorque, parce qu'il espère en avoir sa part. Electeurs, prenez garde à vous!

Chronique générale.

MENSONGE

Tout ce que fait actuellement l'opportunisme est destiné à tromper les pauvres électeurs naïfs. M. Ferry et ses amis, feignant de ne pas se souvenir que leurs dilapidations ont mis le budget en déficit, qu'ils ont fait la guerre dans de déplorables conditions, qu'ils ont persécuté la religion et opprimé la liberté de conscience, M. Jules Ferry et ses complices promettent monts et merveilles dans des discours électoraux qui seraient d'une sagesse surprenante s'ils n'étaient pas prononcés par des hommes qui ont commis toutes les fautes. Ces dissipateurs disent: Nous serons économes. Mensonge! Ces aventuriers disent: Nous serons prudents. Mensonge! Ces persécuteurs disent: Nous sommes pour le Concordat. Mensonge!

Ces persécuteurs disent: Nous sommes pour la liberté. Mensonge! Oui, mensonge. Car toutes ces promesses qu'ils avaient faites il y a quatre ans, ils ne les ont pas tenues et il est évident qu'ils ne les tiendront pas plus après qu'avant.

Le 30 juillet dernier, M. Clémenceau, répondant à M. Jules Ferry, lui disait:

« Il y a un homme qui a été au feu, que vous avez envoyé à Formose et qui est mort et qui a le droit de se lever contre vous. Vous lui avez voté des funérailles nationales. Eh bien! je les attends ces funérailles, et je veux voir si vous suivrez le cercueil. »

Et M. Jules Ferry faisait signe de la tête qu'il suivrait le corps de l'amiral Courbet. On l'a cherché aux Invalides et à Notre-Dame. L'audace lui a manqué; il a eu peur de se faire voir derrière ce cercueil, où est enseveli le brave soldat que sa politique a enlevé à la France.

L'OPPORTUNISME BIEN DÉFINI

La Ligue prend plaisir à rappeler comment l'amiral Courbet jugeait l'opportunisme: « En quelles mains sont nos intérêts et notre honneur! (Lettre de l'amiral Courbet, 15 septembre 1884.) » Et dire qu'après cela il y aura encore en France des naïfs qui garderont leur foi en M. J. Ferry! (31 octobre 1884.) Il (Ferry) est évidemment atteint de cette démence qui précipite la chute des gouvernements par l'abaissement de la dignité nationale (22 novembre 1884.) ... Seuls, le président du conseil et ses dociles satellites échappent à cette généreuse contagion et compromettent, dans je ne sais quel intérêt, l'honneur de notre pauvre pays. Et il s'est trouvé à la Chambre une majorité pour contresigner le passé de cette

politique, et encourager ses funestes tendances! » Nous sommes décidément bien bas! (17 janvier 1885.) » Quels misérables que nos ministres! Quelle bande de complices la majorité de la Chambre leur offre de gaieté de cœur en perspective du prochain scrutin! » Nous sommes décidément en pleine décadence. (5 mars 1885.) »

Pourquoi M. Andrieux n'a-t-il pas complété ses citations? Il en est d'aussi intéressantes et d'aussi fortes que celles qu'il fait aujourd'hui. Les électeurs, heureusement, les connaissent.

LES MORTS OPPORTUNISTES

Sous ce titre, on lit dans le National: Dans son discours d'Epinal, M. Jules Ferry a expliqué d'une façon tout opportuniste ce que nous avait coûté en hommes et en argent la campagne du Tonkin. « En hommes, a dit M. Jules Ferry, mais l'expédition ne nous a rien coûté, ou si peu de chose... » Sait-on, en effet, quelles pertes a subies l'infanterie de marine, qui, à elle seule, a fourni une dizaine de mille hommes, — le contingent le plus important du corps expéditionnaire? Eh! bien, on a fait des relevés au ministère de la marine, et ces pertes n'ont point atteint 750 hommes tués ou morts de maladie. Il est un relevé que tout le monde peut faire: il suffit de consulter les listes des tués et blessés publiées après chaque affaire, — et qui donne un démenti formel à M. Jules Ferry. Ce travail, nous l'avons fait, nous l'avons complété, d'après un document officiel qui nous a été communiqué, avec le nombre des hommes morts de leurs blessures au Tonkin. Voici le résultat de ce travail: Tués sur place jusqu'après l'affaire de Lang-Son, 752. Morts des suites de leurs blessures à la

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Victime de Saint-Just

(Épisode de la Terreur)
PAR M. GASTON DE CINTRÉ
II
LE CABINET DU DOCTEUR GERVAIS
(Suite)
Après avoir traversé un couloir sombre et étroit, et monté un escalier tortueux, la comtesse s'arrêta devant une lucarne en œil-de-bœuf assez basse, qui portait le numéro 3. Un individu à la mine étrange, mi-domestique, mi-carabine, la toilette en désordre et affublé de son habit carnagole, vint ouvrir à M^{me} de Fergenne, qui avait frappé à la porte. — Que veux-tu, citoyens? lui demanda-t-il d'un ton bourru. — Le docteur Gervais, répondit la jeune femme, essayant de s'apercevoir de l'impertinence, du moins à la mode, du survenant. — Je vais m'enquérir s'il peut te recevoir, reprit l'individu sans plus de façons. Il s'avança lentement vers la porte d'une chambre voisine, et l'ayant ouverte: — Madame, dit-il, une citoyenne te demande.

— Qui est-elle?
— Je n'en sais rien; ça m'a l'air d'une ci-devant.
— Demande-lui son nom.
— La comtesse de Fergenne, répondit notre héroïne, qui, impatiente de voir le docteur, avait suivi les pas de l'officieux sans qu'il s'en fût aperçu.
— Vous ici, madame! s'écria Gervais au comble de la surprise, tandis que, se levant vivement de son fauteuil, il s'avançait respectueusement vers sa noble visiteuse.
— Oui, monsieur, répliqua la comtesse. Êtes-vous libre? ajouta-t-elle, en même temps qu'elle se retournait du côté du domestique comme pour l'engager à sortir.
— Laisse-nous, Colon, fit le docteur. Et quand celui-ci se fut retiré:
— Veuillez lui pardonner sa rusticité, reprit Gervais; le pauvre garçon est idiot.
— Le comtesse ne l'écoutait pas.
— Docteur, lui dit-elle, il m'a été impossible d'attendre froidement l'heure que vous m'avez assignée... Vous n'avez pas osé, vous, en plein jour, venir me trouver; moi, une pauvre femme, je n'ai pas eu les mêmes appréhensions que vous.
Gervais sentit toute l'amertume du reproche.
— Madame, répondit-il avec douleur, si, à vos yeux, j'ai manqué aux devoirs de l'amitié, vous m'excuserez lorsque je vous aurai appris les circonstances impérieuses qui, seules, ont pu m'em-

pêcher de satisfaire mon vif désir de vous être utile.
— Soit; mais ce billet si laconique, si sec?
— S'il eût été découvert, j'étais perdu, et inutilement pour vous. Il est passé le temps où Lucien Gervais avait quelque empire sur l'esprit des membres du gouvernement. La modération de ma conduite fait douter de la sincérité de mes principes; je ne suis pas prescrip encore, mais je suis suspect.
— Et c'est ainsi que la Révolution récompense ses plus chauds partisans?...
— Votre langage, madame, m'afflige outre mesure, vous me confondez avec cette tourbe de mauvais citoyens qui ne reconnaissent plus rien de grand ni de généreux.
— Alors, pourquoi vous êtes-vous mis dans leurs rangs?... Pourquoi les avez-vous appuyés de votre influence?... Pourquoi leur avez-vous prêté le concours de votre talent?
— En agissant comme je l'ai fait, j'ai cru servir la France, et non quelques ambitieux cruels et pervers. En cela, je ne suis pas plus coupable qu'un grand nombre de membres de la noblesse, parmi lesquels je puis vous citer MM. de La Rochefoucauld, de Noailles, de Clermont-Tonnerre, de Virieu, de Cazalès...
— Ajoutez-y, de grâce, M. de Condorcet, M. de Sillery...
— L'assimilation, madame, ne peut m'atteindre,

répondit froidement Gervais; mais libre à vous de me condamner, si vous le voulez. Cependant, vous n'ignorez pas que toujours mes intentions ont été droites et pures, que j'ai été un des plus fermes défenseurs du Roi, et que j'ai protégé, partout où je l'ai pu, vos amis politiques. En un mot, comtesse, si vous me croyez de ceux dont vous flétrissez à bon droit l'odieuse conduite, vous ne seriez pas ici.
Ces paroles calmes et dignes, et, à côté d'une conviction ardente, perçait un grain de susceptibilité froissée, firent impression sur M^{me} de Fergenne. Toute sa rancune tomba devant la franchise des explications de son interlocuteur, et si sa raison n'était pas entièrement convaincue, au moins son cœur fut-il touché. Elle tendit la main à Gervais et lui dit avec une noble candeur:
— Mon ami, j'avais douté un instant de la loyauté de vos intentions... Pardonnez-moi.
Puis, comme si elle se fût reproché tout à coup le temps perdu à discourir de choses oiseuses pour le moment du moins, elle continua avec un accent d'angoisse:
— Oh! docteur, notre digression philosophique nous a écartés du but de ma visite et enlevé des minutes précieuses.
— Que voulez-vous dire madame?
— Ce que je veux dire?... Que moi, la femme du comte de Fergenne, je suis libre et pleine de

date du 4^{er} janvier 1885, c'est-à-dire avant la deuxième marche sur Lang-Son. Ce chiffre ne comprend donc pas les hommes morts des blessures reçues dans les affaires à Tuyen-Quan et dans les opérations faites à partir du 4^{er} janvier tant à Formose qu'au Tonkin, 875.

Ensemble des morts par le feu, 4,657.
Blessés guéris ou en convalescence, 4,225.

Total des hommes atteints au 4^{er} janvier, 2,883.

Restent les malades et les morts de maladie.

Peut-être M. Jules Ferry a-t-il oublié de les compter, ceux-ci étant aussi pour lui une quantité négligeable.

LES CONTRARIÉTÉS DE M. DE FREYCINET

Le ministre des affaires étrangères, qui devait prolonger ses vacances jusqu'à la fin de septembre, sera de retour à Paris le 7.

Il devait rester deux semaines à Montsous-Vaudrey; il n'y restera que trois jours.

Pourquoi? C'est que M. Brisson se méfie de son collaborateur qu'il soupçonne d'intriguer... en dehors de lui.

Le président du conseil a donc témoigné à M. de Freycinet le désir très-fermement exprimé de le voir rentrer à Paris pour qu'il prenne sa part des résolutions et des responsabilités ministérielles.

UNE CIRCULAIRE DE M. ALLAIN-TARGÉ.

La circulaire de M. Allain-Targé aux préfets et relative aux élections a dû être envoyée; elle paraîtra incessamment au *Journal officiel*.

Le ministre de l'intérieur insiste sur les lois de 1884 sur la presse, le droit de réunion et les élections.

M. Allain-Targé interdit formellement à tous les fonctionnaires et agents de l'autorité, de distribuer ou s'occuper des professions de foi, programmes et circulaires des candidats.

Le ministre rappelle également que les militaires, bien qu'inscrits sur les listes de leur commune, ne peuvent user de leur droit de vote pendant tout le temps de leur présence au corps, à moins, toutefois, qu'ils ne soient pourvus d'un congé de plus d'un mois.

UNE EXPLICATION ORAGEUSE.

M. Goblet n'est pas hors de peine relativement au discours d'Hallencourt.

Il paraît que M. Brisson avait préparé un manifeste très-vague aux électeurs, lequel devait être l'expression de la politique de tous les ministres.

On assure que M. Goblet sera mis en demeure, dans le conseil de demain jeudi, de s'expliquer sur l'attitude indépendante qu'il a prise.

Décidément M. Allain-Targé ne rendra pas compte de son mandat à ses électeurs. On donne les raisons suivantes :

vie, tandis qu'il est, lui, captif et souffrant... Quoi! vous ne me répondez rien? Votre amitié aurait-elle donc cessé avec son bonheur?

— Oh! madame, toujours la même pensée! répondit Gervais inclinant un genou devant elle et portant la main à son cœur. Sachez-le, tant qu'il me restera un souffle de vie, je me souviendrai des impérieux bienfaits du généreux comte de Fergenne. Jamais je n'oublierai, certes, que c'est à lui que je dois tout, position, fortune et le peu de célébrité qui s'est attaché à mon nom. Si ma reconnaissance avait pu le sauver, depuis longtemps il serait rendu à votre tendresse; mais, hélas!...

— Eh bien?

— J'ai tout fait, tout tenté pour sa délivrance, et rien n'a réussi. On ne pardonne point à votre mari son dévouement au Roi et la résistance qu'il opposa aux révoltés, lorsque, à la tête de ses braves dragons, il les chargea si vigoureusement dans la nuit du 10 août. « C'est un suppôt de la tyrannie, réplique-t-on à chacune de mes prières, un égorgé du peuple; il faut qu'il meure! »

— Ciel!... tout espoir serait-il éteint!...

— Excusez ces détails que je ne vous ai fournis que pour vous montrer que j'ai rempli mon devoir jusqu'au bout, mais tout le monde a juré sa perte. Je me suis adressé en vain aux membres les plus influents du comité de salut public; ils m'ont

4^o Les membres de son ancien comité refusent d'organiser un banquet;

2^o M. Brisson a prié le ministre de l'intérieur de s'abstenir de faire allusion aux actes du gouvernement actuel.

PAUVRES SOLDATS!

On lit dans le *Temps*, journal bien pensant :

« Le *Siècle* signale un fait que nous ne saurions passer sous silence : ces jours derniers, des soldats blessés revenant du Tonkin ont traversé la gare de Marseille; l'un d'eux, récemment amputé de la cuisse, portait une jambe de bois; l'appareil, posé sur une blessure à peine cicatrisée, le faisait encore vivement souffrir; il était atteint, par surcroît, de vomissements et de diarrhée. Or, bien qu'il dût être immédiatement renvoyé dans ses foyers, ce malheureux a reçu l'ordre d'aller s'embarquer à Port-Vendres, de rejoindre le dépôt de son régiment à Oran, pour s'y faire délivrer son certificat de réforme!

« On nous accordera que l'Administration fait preuve d'une incroyable incurie quand elle exige l'accomplissement d'aussi ridicules formalités et qu'elle astreint sans motifs un soldat mutilé à supporter les épreuves de deux traversées. Certes, nous n'avons jamais approuvé ceux de nos compatriotes — ils sont rares heureusement — qui se lamentaient à propos de notre corps expéditionnaire. Au Tonkin comme en Tunisie, nos soldats ont rempli leur devoir, et nous connaissons trop bien les sentiments de l'armée pour penser qu'elle ait jamais fait le compte de ses sacrifices et de ses efforts. Au moins serait-il bon, en laissant de côté d'ailleurs toutes les exagérations d'une sensibilité excessive, que l'Administration de la guerre prit la peine d'épargner à nos soldats des souffrances qu'il serait si facile de leur éviter : un trait de plume suffirait!

« Nous insistons d'autant plus volontiers sur l'urgence d'une réforme de notre bureaucratie militaire que nous avons eu l'occasion d'en accuser les errements désastreux; on n'a pas oublié l'étrange odyssee d'une demande d'envoi de chaussures faite par le commandant d'un bataillon du 123^e de ligne, qui était détaché au Tonkin. La lettre du chef de bataillon était parvenue au major de son régiment, à Nice; elle était allée ensuite à Marseille, à Paris, et, quand, après tant de pérégrinations, l'ordre d'envoi fut enfin revenu au corps, il était trop tard! Le paquebot avait quitté le port de Toulon.

« Voilà donc deux exemples frappants des graves inconvénients que présente l'abus des écritures. Nous aimons à croire qu'ils édifieront la religion de M. le ministre de la guerre. Il est temps de faire comprendre aux bureaux de l'Administration de la guerre qu'ils doivent être à la disposition de l'armée et que ce n'est pas, comme ils ont l'air de le croire, l'armée qui est faite pour eux. »

éconduisit de telle sorte que je m'attendis moi-même à être bientôt arrêté.

La comtesse, pour toute réponse, sanglota, en proie au désespoir le plus déchirant.

Le docteur courba silencieusement la tête sans rien ajouter.

— Parlez, Gervais, reprit cependant à la fin M^{me} de Fergenne, que ce silence effrayait encore plus que les plus mauvaises nouvelles, en laissant son cerveau s'égarer sur toutes les monstruosités possibles en ce moment. Mon dernier, mon unique ami, conseillez-moi.

— C'est à vous d'ordonner, madame, je vous obéirai sans objection.

Il y eut un nouveau silence.

— Non, votre mission à vous est finie; mais la mienne va commencer, dit, avec une espèce de résolution soudaine, M^{me} de Fergenne, dont la fièvre allait croissant.

— Quoi! vous voudriez!... Au nom de votre enfant, madame, calmez-vous... Vous êtes sur le point de vous trouver mal.

L'homme de la science reconnaissait en elle les symptômes d'une crise nerveuse. En effet, M^{me} de Fergenne, dont un tremblement convulsif agitait les membres, et dont l'œil hagard et la lèvre frémissante annonçaient la surexcitation, saisit le bras du docteur avec une violence fébrile, et lui dit d'un ton de dévouement sublime :

Les Funérailles

DE L'AMIRAL COURBET

LA CÉRÉMONIE D'ABBEVILLE

Nous recevons la dépêche suivante :

« Abbeville, 1^{er} septembre.

« A midi vingt minutes, M^{sr} l'évêque d'Amiens fait la levée du corps sur la place de l'Amiral-Courbet, et le cortège se met en marche.

« Le deuil est conduit par M. l'amiral Galibert, ministre de la marine, et l'amiral Dompierre d'Hornoy.

« Suivent MM. Goblet; les amiraux de Montaignac, Reboul, de Rosamel, Dupetit-Thouars, et de nombreuses députations parmi lesquelles celle de l'Association de la presse monarchique et catholique des départements, représentée par MM. Louis d'Estampes et le vicomte de Christian de Villebois-Mareuil.

« Le cortège fait lentement le tour de la ville, passe devant la maison où naquit le héros et devant la maison de sa sœur, dont les façades sont tendues de noir.

« Tous les volets sont fermés; toutes les maisons ornées de drapeaux cravatés de crêpes noirs. On remarque une grande oriflamme avec une croix et portant cette inscription : *Chrétien comme Bayard*.

« Impossible de voir une population plus recueillie. Les habitants sont vêtus de noir. Beaucoup ont les yeux pleins de larmes.

« Le catafalque, où le corps est exposé depuis hier, est superbe. Au pied du monument est dressée la magnifique couronne offerte par l'Association de la presse monarchique et catholique des départements.

« M^{sr} l'évêque de Limoges, originaire d'Abbeville, assiste à la cérémonie. »

Il s'est produit un retard considérable dans la cérémonie. C'est à une heure seulement qu'on a signalé devant Saint-Vulfran la tête du cortège.

La foule est immense. Un bataillon de ligne et un escadron de chasseurs pénètrent sur la place et refoulent les assistants.

Les pompiers défilent en très-bon ordre. Les cloches de Saint-Vulfran sonnent à toute volée.

La ligne forme la haie depuis l'église jusque sur la place. Le général arrive avec son état-major. Puis apparaissent les marins du *Bayard*.

La foule acclame. La musique défile avec les sapeurs-pompiers.

Vient ensuite la musique du comptoir linier qui joue la marche funèbre de Chopin, puis M^{sr} Jacquemet, évêque d'Amiens, qui officiera.

Des fenêtres sur le parcours ont été louées jusqu'à cent francs.

Arrivent les 64 marins armés, conduits par M. Gourjon du Lac. De longs bravos éclatent.

Trois chars portant d'innombrables couronnes, puis le corbillard traîné par six chevaux blancs.

Le clergé se compose de 300 prêtres en surplus. C'est une éclatante réparation reli-

— Je veux le sauver ou mourir avec lui.

Gervais, pour l'empêcher de tomber, n'eut que le temps de la recevoir entre ses bras et de l'asseoir dans un fauteuil. La force factice qui, jusque-là, avait soutenu l'infortunée comtesse l'abandonnait, et la réaction de sa faiblesse n'en était que plus terrible.

Nous profiterons du temps que met le docteur à secourir sa cliente pour jeter un rapide coup d'œil sur la marche des événements auxquels est intimement joint ce récit.

Personne n'ignore qu'une longue série de malheurs et de fautes avait, à l'avènement de Louis XVI, créé pour la France une situation intolérable, et qu'il eût fallu un César ou un Charlemagne pour s'en rendre maître. La Providence plaça alors sur le trône un roi qui, doué de toutes les vertus qui font le bon citoyen, n'avait aucune des qualités d'un souverain absolu. Le peuple, à qui des principes subversifs et de funestes exemples avaient fait oublier le respect dû à l'autorité, réclamait mille réformes, et Louis XVI, mal conseillé, ne voulut point les accorder ou les octroya hors de propos. Dès lors, des murmures on passa à la colère, et des menaces à l'exécution. La révolte était ouverte. L'exaspération monta vite à son comble, et la pusillanimité du monarque ne servit qu'à enhardir les factieux dans leurs projets.

(A suivre.)

gieuse et la réponse aux hostilités gouvernementales.

Les chanoines, l'évêque, puis la famille, le colonel Poulard en tête; l'état-major de Courbet et du *Bayard*.

Le Conseil municipal. Le ministre et les amiraux. Les députés.

Les cordons du poêle sont tenus par MM. les amiraux Galibert, Dompierre d'Hornoy, Bergasse Dupetit-Thouars, Ribout et Bouée, et le général Frébault.

Abbeville, 1^{er} septembre, 1 h. du soir.

L'office funèbre commence. Les chants religieux sont entonnés par la maîtrise. M. Auguez, baryton de l'Opéra, a prêté son concours comme aux Invalides.

L'évêque d'Angers monte en chaire et prononce une oraison funèbre dans laquelle il rappelle que la religion porte aux manifestations du deuil public leur suprême consécration.

En un début d'une admirable éloquence, il retrace la gloire et la prospérité de la France en 1827, époque de la naissance de Courbet.

Après avoir raconté l'enfance et la jeunesse de l'illustre marin, il explique sa vocation maritime, le montre plein de foi et de vertu, administrateur, marin, grand capitaine sur terre et sur mer.

Il fait l'historique et l'éloge de la politique coloniale, il décrit et célèbre les exploits de l'amiral à Son-Tay, Fou-Tcheou, Szei-Poo. Il rappelle les derniers moments du glorieux capitaine et termine par une péroraison émouvante et une invocation à Dieu pour la France.

La cérémonie ne sera pas terminée probablement avant six heures du soir.

Les troupes appelées à rendre aux glorieuses dépouilles les honneurs militaires sont trop peu nombreuses.

CONFLIT HISPANO-ALLEMAND

Le *Central News* reçoit de Madrid la dépêche suivante :

« Le gouvernement espagnol vient de communiquer à la chancellerie allemande la copie d'un document par lequel les chefs indigènes des îles Carolines reconnaissent formellement la souveraineté de l'Espagne sur leur territoire.

« La signature de ce document a été obtenue, il y a trois ans, par le capitaine d'un navire de guerre espagnol. Le gouvernement espagnol, en communiquant ce document au prince de Bismarck, a exprimé la conviction qu'en présence de cette preuve décisive et irréfutable le gouvernement allemand ne continuera pas à contester les droits reconnus de l'Espagne sur les îles Carolines. »

Madrid, 4^{er} septembre.

La note allemande est arrivée; elle soutient que les droits de l'Espagne sur les Carolines sont douteux et discute les titres de propriété allégués par l'Espagne; elle invoque ensuite les liens d'amitié qui unissent l'Espagne et l'Allemagne pour arriver à un accord; elle ne mentionne nullement l'occupation par les Allemands d'une seule des îles Carolines.

On croit que le cabinet de Berlin, tout en soutenant son droit d'occuper les Carolines, cherche à gagner du temps pour savoir si la flotte allemande est arrivée sans encombre aux Carolines.

Si la question des Carolines s'aggravait, le gouvernement réunirait les Cortès.

Toute conciliation est regardée comme impossible si les Allemands persistent à maintenir des droits chimériques sur les colonies espagnoles.

Les manufactures de fusils, les arsenaux des ports de mer travaillent activement nuit et jour.

Les cercles militaires doutent qu'un seul uhlan ose venir en Espagne.

Le parti militaire accepte avec joie l'idée de se mesurer avec les uhlands.

L'ex-maire de Valence et le maire actuel de Barcelone ont renvoyé à Berlin les déclarations allemandes qu'ils avaient reçues lors du voyage de Kronprinz.

Toute l'Espagne oublie les ravages du choléra pour ne s'occuper que des affaires allemandes.

Les négociants allemands qui sont établis en Espagne et dans ses colonies ne sont pas très-rassurés sur l'avenir commercial.

Des démonstrations anti-germaniques très accentuées ont eu lieu dans quarante-deux villes de l'Espagne.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 1^{er} septembre.

La liquidation continue par la fixation des cours de compensation à 81.40 pour le 3 0/0, et 109.20 pour le 4 1/2. Les vendeurs ont été obligés de racheter, mais les acheteurs réalisent leurs bénéfices. Le 3 0/0 revient à 81.30, l'amortissable reste à 109.20.

Les actions du Crédit Foncier de France sont en hausse. Le dividende de 1885 sera certainement supérieur à celui de 1884, car les bénéfices réalisés pour les sept premiers mois sont très-abondants.

Les obligations très-actives sur les Obligations du Crédit Foncier, dont les cours sont d'ailleurs très-favorables aux achats. Il n'y a pas de baisse possible sur ces titres, tandis qu'au contraire la hausse est certaine.

La Société Générale se traite ferme à 455. C'est un excellent placement, avec certitude de plus-value.

Les Obligations de Chemins de fer ont un marché toujours très-servi.

L'Ouest Algérien est très-recherché. La Nouvelle Obligation des Chemins Autrichiens est en hausse à 380.

Nous avons indiqué l'Obligation des Chemins Portugais comme un titre appelé à monter : Nos prévisions se réalisent. La hausse est bien caractérisée : de 307 on arrive à 313 ; on peut encore faire plus de 20 francs de hausse en quelques jours.

Le Crédit Lyonnais est complètement délaissé. L'Action Panama est très-offerte à 431.25. La spéculation ne parvient pas à relever les cours ; quant aux obligations, elles se déclassent chaque jour davantage, ce qui retire à la Compagnie toute chance de pouvoir contracter un emprunt.

Peu d'animation sur les actions des grandes compagnies de chemins de fer : on cote le Nord 1,560, l'Orléans 1,340, l'Est 800, l'Ouest 860.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

ELECTION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CANDIDATS CONSERVATEURS.

MM.

- EUGÈNE BERGER, ancien député.
DE LA BOURDONNAYE, député sortant, secrétaire du Conseil général.
CHEVALIER, membre du Conseil général, maire de Chalonnes-sur-Loire.
FAIRÉ, père, avocat, ancien bâtonnier.
A. DE MAILLÉ, député sortant, président du Conseil général.
JULES MERLET, ancien préfet de Maine-et-Loire.
TH. DE SOLAND, député sortant, vice-président du Conseil général.
LÉON DE TERVES, député sortant, secrétaire du Conseil général.

Le Comité conservateur de Maine-et-Loire a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2^e étage.

Le bureau est ouvert chaque jour de 8 à 11 heures du matin, et de midi à 4 heures.

École de Cavalerie de Saumur.

CLASSEMENT DE SORTIE

Du 31 août 1885.

LIEUTENANTS DE CAVALERIE.

MM.

1. Bruneau de Miré, du 12^e cuirassiers.
2. Hazel, du 7^e hussards.
3. Corvisart, du 15^e dragons.
4. Costa de Saint-Genix de Beauregard, du 6^e dragons.
5. Heilly, du 11^e cuirassiers.
6. Lacroix, du 18^e dragons.
7. Garillaud, du 12^e hussards.
8. Lefort, Paul-Albert, du 1^{er} chasseurs.
9. De Faily, du 18^e chasseurs.
10. Lefort, du 1^{er} dragons.
11. De Bodinat, du 8^e chasseurs.
12. Lyautey, du 8^e hussards.
13. Du Camper, du 2^e cuirassiers.
14. Dodard-Desloges, du 2^e dragons.
15. Duhaut de Saint-Étienne, du 16^e chasseurs.
16. Diltschneider, du 17^e dragons.
17. De Lagarde, du 11^e chasseurs.
18. Robert de Beauchamp, du 14^e chasseurs.
19. De Pavin de Montellégier, du 9^e cuirassiers.
20. Delécluse, du 11^e hussards.
21. Beaudemoulin, du 4^e spahis.

22. Prévost, du 6^e cuirassiers.
23. Gaillard-Bournazel, du 20^e dragons.
24. Monsenergue, du 10^e dragons.
25. De Billeheuste d'Argenton.
26. Bouvier de Lamotte, du 3^e dragons.
27. Raymond, du 21^e dragons.
28. Gallois, du 15^e chasseurs.
29. Miron, du 9^e dragons.
30. Datertre, du 8^e hussards.
31. Lemonnier de Lorie, du 4^e chasseurs.
32. Compère-Desfontaines, du 19^e dragons.
33. Guignes de Moreton de Chabrilau, du 4^e chasseurs d'Afrique.
34. Gouget, du 2^e chasseurs d'Afrique.
35. Dodelier, du 9^e hussards.
36. Crémieux-Foa, du 5^e dragons.
37. Robin de Lacotardière, du 7^e cuirassiers.

LIEUTENANTS D'ARTILLERIE.

MM.

1. Huguet..... du 26^e
2. Peigné..... du 10^e
- 2 bis. Dupont de Dinechin. du 1^{er}
3. De Laguiche..... du 32^e
4. De Carmejane de Pierredon..... du 13^e
5. Julliau..... du 23^e
6. Uzac..... du 37^e
7. Jaussaud..... du 5^e
8. De Verchère..... du 16^e
9. Huet de Paisy..... du 19^e
10. Lebas..... du 15^e
11. Grangez du Rouet..... du 22^e
12. Bertrand..... du 2^e
13. Triqueira..... du 14^e
14. De Brunel de Bonneville-Colombe..... du 20^e
15. Genolhac..... du 17^e
16. Étienne..... du 28^e
17. Chavot..... du 9^e
18. Fallière, de l'artillerie de marine.

(La suite à demain.)

LES MANŒUVRES

Aujourd'hui mercredi, les troupes casernées à Tours se sont mises en marche pour prendre part aux manœuvres qui doivent avoir lieu dans la région.

Elles se rendront d'abord à Azay-le-Rideau, puis à Chinon, à Montreuil et à Saumur.

Le retour s'effectuera par Château-la-Vallière.

AUX CULTIVATEURS

On lisait récemment dans le *Salut*, journal de Saint-Malo :

« Voici l'avis d'adjudication que fait publier l'administration de la marine :

« Le public est prévenu que le jeudi 20 août 1885, à trois heures de l'après-midi, il sera procédé, à Cherbourg, à l'adjudication de 450,000 kilogrammes de blé froment tendre roux d'hiver d'Amérique, non logé. »

L'avis est officiel : nous le reproduisons textuellement.

Ainsi, non content de ruiner l'agriculture, le gouvernement se sert de l'argent payé par les agriculteurs français pour acheter du blé d'Amérique.

Les députés libéraux ont toujours protesté à la tribune de la Chambre contre ces achats officiels du blé d'Amérique.

Le gouvernement avait promis de n'en plus faire. On voit comme il tient sa promesse et comment il protège les agriculteurs français.

Electeurs ruraux que l'on berne et qui payez, vous êtes avertis. Toutes les accusations que nous portons contre nos gouvernants sont vraies. Elles sont appuyées de preuves officielles comme celle que nous donnons plus haut.

L'agriculture souffre, nos blés se vendent mal. C'est le moment choisi par le gouvernement opportuniste dont MM. Benoist, Bury et Maillé sont les dévoués serviteurs, pour acheter du froment tendre d'Amérique.

VOLONTARIAT D'UN AN

Voici la liste des candidats admis à subir les épreuves orales en Maine-et-Loire (minimum des points fixé par M. le ministre de la guerre, 520) et le nombre de points obtenus à l'examen écrit

1^{er} Agriculture

Paul Bonneville,	735
Gaston Grille,	530
Ludovic Delaunay,	675
Maurice Réveillard	555

2^e Commerce

Charles Leblanc,	565
Maurice Montrieul,	635
Alexis Simon,	520

3^e Industrie

Emile Roseray,	560
Eugène Besnier,	690
Gustave Lebasque,	635

UN MENSONGE DE LA *Petite France*.

La *Petite France* a reçu de notre honorable député, M. de Soland, vice-président du Conseil général, la lettre suivante :

« Angers, 30 août.

« Monsieur le Rédacteur,
« Vous avez publié, dans la *Petite France* du 30 août, un article intitulé : *L'instruction primaire et M. de Soland*. Vos assertions sont complètement inexactes. Je n'ai pris aucune part à la discussion sur l'instruction primaire, au Conseil général de Maine-et-Loire, et vous m'attribuez fausement des paroles que personne, d'ailleurs, n'a prononcées.
« Je vous prie d'insérer cette rectification dans votre plus prochain numéro et d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

» Th. DE SOLAND. »

M. de Soland a été généreux, dit l'*Union de l'Ouest* : au nom de la loi, il pouvait obliger le journal de M. Wilson à reproduire le procès-verbal officiel de la séance, qu'il a sciemment dénaturée. La *Petite France*, en effet, a prétendu que « M. de Soland a demandé que nos instituteurs se bornassent simplement à enseigner, aux enfants de la campagne surtout, un peu de lecture, d'écriture et de calcul. Cet étonnant député, disait-elle, prétend que l'intelligence des Angevins n'habitait pas les villes est peu développée, et qu'en conséquence il est inutile de leur apprendre grand-chose. M. Grimoux a répliqué vertement, etc... La majorité n'a rien répondu. » M. de Soland n'a pas parlé, et la « majorité » a répondu à M. Grimoux, car le conseiller général rapporteur, qui s'est plaint avec raison de la trop grande étendue des programmes scolaires, a très-nettement expliqué et limité sa réclamation, qui s'accorde avec les critiques déjà formulées maintes fois par des inspecteurs officiels de l'enseignement et des écoles. Par le procès-verbal de la séance du 24 août, que nous publierons prochainement, on verra, au contraire, combien ont été sages et modérées les observations présentées par la commission du Conseil général. Il serait honnête à la *Petite France* de reproduire ce procès-verbal ; il serait équitable et « opportuniste » de l'y contraindre avec la loi.

POITIERS.

MM. les horticulteurs et jardiniers de Poitiers ont célébré dimanche, avec autant d'éclat que les années précédentes, la fête de saint Fiacre.

Le matin, ils ont assisté, en corps, à une messe célébrée à leur intention dans l'église de Montierneuf.

Le soir, plusieurs banquets de famille, et, à la nuit, brillant feu d'artifice tiré dans la propriété de l'un d'eux, située faubourg de la Haute-Roche.

Dans la journée, MM. les jardiniers ont constitué leur bureau pour la célébration de la fête l'année prochaine et ont élu leur président.

L'ouverture de la chasse a été marquée, dans la commune de Montamisé, par un triste accident.

En déchargeant son fusil, M. Henri Bout, âgé de 48 ans, s'est fait broyer la main.

L'amputation a été faite lundi matin, à l'hospice de Poitiers, par M. le docteur Lusseau.

AVIS AUX CHASSEURS. — *Repas chauds instantanés*. — La maison Georges Douesnel, ÉPICERIE CENTRALE, à Saumur, vient de recevoir un assortiment de conserves de Civet de lièvre, — Perdrix aux choux, — Bœuf à la mode, — Tête de veau tortue, — Poule sauté aux champignons, — Saucisses fraîches, — Tripes à la mode de Caen. — A chaque boîte est adaptée une lampe garnie d'esprit de vin avec mèche, ce qui permet de chauffer en quelques minutes, n'importe où on se trouve — et sans le secours d'aucun ustensile — l'aliment qu'elle renferme.

CONSEILS ET RECETTES.

LE FRICTIONNEMENT DE LA PEAU.

Rien n'active autant les fonctions de la peau que les frictions avec des gants de flanelle ou de laine. Ces frictions ont produit dans bien des cas des guérisons rapides là où les remèdes coûteux avaient échoué ; ainsi dans les rhumatismes des articulations, de la nuque, des épaules, etc. Déjà, chez les anciens, les frictions étaient tenues en honneur, et elles sont encore pratiquées dans les Indes occidentales. Elles nettoient le corps, enlèvent les poussières et les produits de la transpiration, fortifient les tissus et augmentent la chaleur et l'activité du corps entier. Les gens anémiques les pratiquent avec succès également, comme aussi les personnes sédentaires. Les frictions sur l'abdomen doivent être circulaires, de droite à gauche, pratiquées de préférence à jeun et le matin au lit, et durer quelques minutes au moins. Les personnes nerveuses s'en trouveront également bien.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de la Révolution française, par J. Michelet.

L'*Histoire de France* de Michelet constitue un monument national.

Elle comprend l'*Histoire de la Révolution française* dont nous commençons la publication.

Le nom de l'auteur n'a pas besoin de recommandation. Michelet est réputé le premier historien français de ce siècle, et son *Histoire de la Révolution française* est consacrée comme un chef-d'œuvre.

Jamais livre ne fut plus vivant, plus dramatique, plus puissant par la pensée, plus brillant par le style.

L'illustration en est due à M. Vierge, dont le talent original est si apprécié. Tous les dessins sont inédits et composés spécialement pour cette édition. Ils reproduisent toutes les scènes principales de la Révolution française et constitueront ainsi un véritable musée artistique.

Rien n'a été négligé pour rendre cette édition digne du nom de l'auteur et de l'importance de l'œuvre.

Chaque série contient, sous couverture illustrée, 32 pages de texte en format in-8^o cavalier de luxe, avec une gravure hors texte sur papier fort, teinté ; des vignettes, dans le texte, reproduisent les principaux sujets de chaque chapitre.

Il paraît une série chaque semaine, au prix de cinquante centimes.

Les livraisons sont distribuées de manière à former des volumes, avec titre et couverture pour chacun.

Le prix de chaque série, inférieur à celui des publications analogues, eu égard à la matière et à la quantité d'illustrations, met cette *Histoire de la Révolution française* à la portée de toutes les bourses et lui assure ainsi un vaste public.

On souscrit dès à présent chez les éditeurs Marpon et Flammarion, rue Racine, 26, Paris, en envoyant un mandat de sept francs, représentant le montant de chaque volume reçu franco au fur et à mesure de son apparition.

Le *Jeune Age Illustré*, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEORGY.

Un an, 40 francs ; 6 mois, 6 francs.
Éditeur : Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

M. GUSTAVE GARREAU a l'honneur de prévenir les personnes qui étaient en relation avec M. HOUDIA-FOUQUEREAU, de Chinon, qu'il vient de prendre sa suite d'affaires et qu'il continuera son même genre de commerce.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.
Chez FERRÉ, pharmacien, 102, r. Richelieu, PARIS, & P^h

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

BON MARCHÉ
Sans précédent

TOURNÉE COMMERCIALE
DES

ASSORTIMENTS
Considérables

GRANDS MAGASINS DU LOUVRE DE NANTES

Actuellement rue d'Orléans, 55, à Saumur

MISE EN VENTE EXCEPTIONNELLE POUR LE COMPTE DES FABRIQUES

D'une quantité considérable de Toiles, Tapis et Tissus en tous genres, provenant du trop plein de leurs réserves, dont les stocks se chiffrent par millions.

L'itinéraire de cette importante maison étant fixé d'avance, elle ne séjournera qu'un temps limité à Saumur,

Salle des Ventes, rue d'Orléans, 55.

L'EAU de SUZU Vaccine de la Bouche Supprime INSTANTANÉMENT et pr TOUJOURS les MAUX de DENTS

Dépôts dans les principales maisons précédemment énoncées.

et, par conséquent, l'Extraction & l'Aurification
S'adresser à M. Suez, 10, Rue Ampère, PARIS.

PRIX UNIQUE **3^{fr.} 50^{LE}** **VELOURS WINDSOR** **LARGEUR** **0^{m.} 60**
 Mètre THE BRITISH VELVETEEN C^o (MANCHESTER)
DÉPOT GÉNÉRAL : 38, Avenue de l'Opéra, 38, PARIS
Envoi Franco dans toute la France contre Remboursement depuis 25 Francs
 Pour la vente en gros, s'adresser au Gérant. — Tous les Mandats doivent être adressés à **M. SUTTON** } 38, Avenue de l'Opéra. — Envoi d'Échantillons franco sur demande.
 Ce velours magnifique se distingue très difficilement du velours de soie de Lyon et coûte DIX fois moins cher. — Rapport direct de l'acheteur avec le fabricant.

Études de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n^o 12, et de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

A VENDRE

Par licitation, aux enchères publiques,

Le **Lundi 21 Septembre 1885**, à midi, en l'étude de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay,

LA BELLE PROPRIÉTÉ

DU CHATEAU DE LA SALLE

Située à deux kilomètres de Montreuil-Bellay, arrondissement de Saumur

Cette propriété comprend :

1^o Un **CHATEAU** avec ses dépendances, grandes écuries et remises, cour d'honneur, terrasses, jardins, bosquets, bois et chapelle.

La rivière du Thouet coule au bas des jardins du Château.

Une avenue conduit à la route de Saumur à Bordeaux.

La gare du chemin de fer de l'État est à 3 kilomètres.

2^o La **METAIRIE** du Château, vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, prés et vignes.

Cette propriété comprend, dans son ensemble, 40 hectares 64 ares 40 centiares.

Mise à prix : **150,000 francs.**

S'adresser, pour les renseignements :

- 1^o A M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay ;
- 2^o A M^e BEAUREPAIRE, avoué poursuivant la vente ;
- 3^o A M^e LECOY, avoué co-licitant ;
- 4^o A M. FORGET, expert à Montreuil-Bellay, pour visiter la propriété.

A VENDRE OU A LOUER

En totalité ou par parties

UN JARDIN

Situé près le pensionnat de la Retraite.

S'adresser à M. LAUNAY-MICOUILLAU.

16 PAONS

Mâles et femelles

A VENDRE

S'adresser à M. RENARD, agent d'affaires, 16, rue Verte, à Saumur.

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le **samedi 5 septembre 1885**, à 3 heures du soir,

A Saumur, place de la Bilange.

D'UNE

CHARRETTE A LIMONS

En très-bon état.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, (729) CH. MILLION.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE

1^o Une MAISON bourgeoise, située à Saumur, rues de Nantilly et du Pressoir-Saint-Antoine, n^o 21, avec cour, servitudes et vaste jardin. Revenu net : 1,300 fr.

2^o Une autre MAISON, située à Saumur, rue Nationale, n^o 25, 27 et 29, occupée par M. BOISSEAU et autres locataires. Revenu net : 2,100 fr.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (700)

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le **24 Juin 1886**,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Puits-Neuf et de la Tonnelle,

Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps. La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COURTARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (648)

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Deux Maisons

Situées à Saumur, à l'angle de la rue Bodin et de la place de l'Arche-Dorée, n^os 2 et 7,

Occupées par M^{me} veuve VALET et M^o CANARD. — Revenu 680 fr.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (712)

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le **dimanche 6 septembre 1885**, à midi,

2 CAVES

Avec Pressoir et Puits,

Situées à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine, n^o 15, Ayant appartenu à la famille BONNEMÈRE.

Ces caves sont de plein pied avec la rue et peuvent être vendues séparément au gré des amateurs.

Sur la mise à prix de 400 francs l'une.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e GAUTIER, notaire.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

Rue de la Petite-Bilange,

APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.

S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (554)

MERCERIE EN GROS

Maison L. VINSONNEAU

On demande un apprenti.

Étude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

A CÉDER DE SUITE

FONDS DE CHAPELLERIE

Et Articles militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n^o 3.

S'adresser à M. BONNEAU, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou à M^e AUBOYER. (644)

A VENDRE

UNE CAVE

Propre au commerce des vins.

Située place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. YVON fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

A CÉDER

DE SUITE

ÉPICERIE

Mercerie

Dans une des principales rues.

S'adresser au bureau du journal.

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n^o 7.

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLE

M^e de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul fabricant

Quai Saint-Nicolas, n^o 13,

à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

PRIX MODÉRÉS.

Saumur, imp. P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1^{er} SEPTEMBRE 1885.

Valeurs au comptant	Clôture précé ^d	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^d	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^d	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^d	Dernier cours.
3 %	81 35	81 50	Est	798 75	798 75	Obligations.			Gaz parisien	516	516
3 % amortissable	83	83 15	Paris-Lyon-Méditerranée	1237 50	1237 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	517	518	Est	379	379 25
3 % (nouveau)	87 5	87 70	Midi	1156 25	1158 75	— 1865, 4 %	518 75	523 50	Midi	390	390 50
4 1/2 %	107 55	107 70	Nord	1590	1590	— 1869, 3 %	465 50	467	Nord	391	389 50
4 1/2 % (nouveau)	109 10	109 25	Orléans	1340	1335	— 1871, 8 %	396 50	397	Orléans	379	379 50
Obligations du Trésor	508 75	508 75	Ouest	860	860	— 1875, 4 %	517 50	518 25	Ouest	379	385
Banque de France	5000	4975	Compagnie parisienne du Gaz	1490	1497 50	— 1876, 4 %	517	518	Paris-Lyon-Méditerranée	379 50	379 75
Société Générale	455	455	Canal de Suez	2027 50	2037 50				Paris-Bourbonnais	379	379
Comptoir d'escompte	975	977 50	C. gén. Transatlantique	478 50	478 75				Canal de Suez	583	586 75
Crédit Lyonnais	540	543 75	Russe 5 0/0 1870	94 25	94						
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1320	1316									
Crédit mobilier	227 50	225									